

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

89362

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05480

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AMMAR Abdellah

Date de naissance : 16/03/65

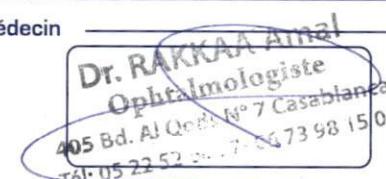
Adresse : ammar@royalairmaroc.com

Tél. : 06 61 109 059

Total des frais engagés : 1942 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/08/2021

Nom et prénom du malade : AMMAR Souadouss

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : AFFection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : cas

Le : 26/08/2021

Signature de l'adhérent(e) :



C. NINIA

MUPRAS

25 OCT. 2021

CCUEI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26.08.2021	CS Ctg d'implantation FO		35900	Dr. RAKKAP Ophthalmologist N° 7 Casablanca 405 Bd. Al Qods - Casablanca - 3673981505 Tél: 05 22 55 11 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARMACIA TAJOURI Dr. Bouchra TAJOURI Coopérative Ben-Charaf N° DMZ Bay Inara, Hadraouia Casablanca Tél: 05 22 21 64 09	26/08/2021	66,00

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	26/08/2021					1000

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to				



- Diplôme **Contactologie** à l'université de Bordeaux
- Diplôme **Chirurgie Réfractive** et de **Phacoémulsification** Université de Besançon
- Diplôme **Oeil et Médecine Interne** Université Pierre et Marie Curie - Paris
- Diplôme **Imagerie et Pathologie Rétinienne** Hôpital Lariboisière - Paris
- Diplôme **OCT en Ophtalmologie** à l'université de Bordeaux

جراحة الساد (الجلالة) بالأمواج

فوق الصوتية

خطيط الشبكية الوعائي

الليزر - الحول

تقويم الرؤية بالليزر - العدسات اللاستق

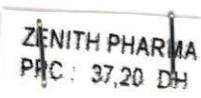
26 août 2021

Casablanca, Le

Enf. AMMAR Soundouss

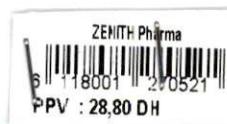
37, 20

1/ SERUM PHYSIOLOGIQUE UNIDOSE



28, 80

2/ ARTELAC COLLYRE



1 goutte 2 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 10 JOURS



01 ml

66,00

Dr. RAKKAA Amal
Ophtalmologiste
405 Bd. Al Qods N° 7 Casablanca
Tél: 05 22 52 66 77 - 06 73 98 15 03



- Diplôme **Contactologie** à l'université de Bordeaux
- Diplôme **Chirurgie Réfractive et de Phacoémulsification** Université de Besançon
- Diplôme **Oeil et Médecine Interne** Université Pierre et Marie Curie - Paris
- Diplôme **Imagerie et Pathologie Rétinienne** Hôpital Lariboisière - Paris
- Diplôme **OCT en Ophtalmologie** à l'université de Bordeaux

جراحة الساد (الخلالة) بالأمواج

فوق الصوتية

قطبي الشبكية الوعائي

الليزر - الحول

تقويم الرؤية بالليزر - العدسات اللاصقة

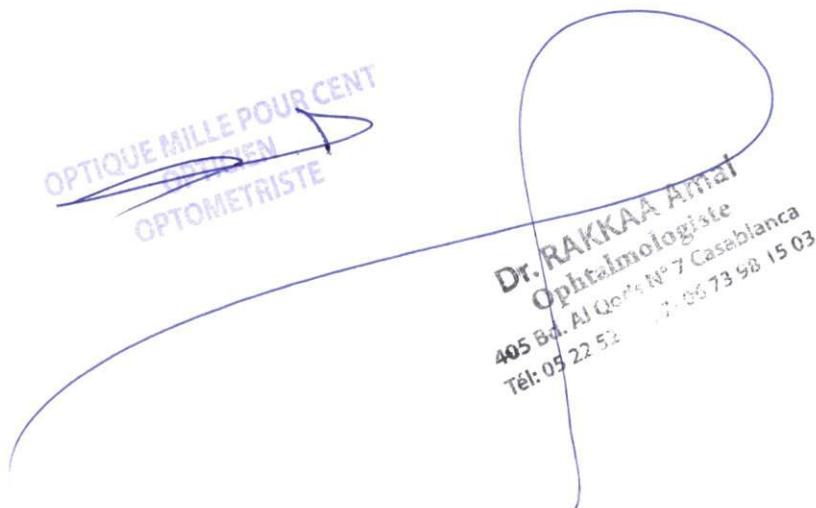
26 août 2021
Casablanca, Le

Enf. AMMAR Soundouss

Monture + verres correcteurs
Organiques

OD = Plan (- 0.25 à 100°)

OG = Plan (- 0.25 à 20°)





Optique 1000%

Opticien - Optométriste

0001494

Date : 22/11/90/91

Facture :

Mr : Amr R Soudoos

Docteur : Aral Rakkia

Type des verres: Myopie simple

Monture : Différente 4607-01

Vision de Loin :

OD Axe 100° cyl 025 sph -554 -01

OG Axe 90° cyl 025 sph -550 -01

Vision de Prés :

OD Axe cyl sph

OG Axe cyl sph

Add :

Montant : 150000.00

OPTIQUE MILLE POUR CENT
OPTICIEN
OPTOMETRISTE

Amr Rakkia

N° 425 Centre Ville Bd Anglais - Casablanca
ICE : 001834000001810 - IF : 018345 - R.C : 242426
T.P / 023451 - Patante : 30057211